COMMUNE DE BONVILLERS

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du mardi 30 mars 2021

L'an deux mille vingt et un le trente mars à dix- huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des fêtes de Bonvillers en respectant les mesures sanitaires et en visio-conférence, sous la présidence de Vincent Loisel, Maire.

Présents: Monsieur Vincent LOISEL, Madame Marie-José MATHON, Mesdames Aurore DEVILLERS et Sandrine

BONNEMENT, Monsieur Léandre ROBART, Monsieur Michel YELOVINA, Monsieur Maxime GRIOCHE,

Monsieur Christophe FRUCHART et Monsieur Guy DELABRUYERE

Visio-conférence: Madame Isabelle ROUSSELLE

Arrivé à 18h36 Monsieur Sébastien GERARD

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BONNEMENT

Monsieur le Maire propose une minute de silence en mémoire à Monsieur Olivier DASSAULT, le député de l'Oise décédé, en début d'année et Monsieur Christian Durant décédé dans la commune.

Monsieur le Maire rappelle que des diagnostics des assainissements individuels vont avoir lieu dans la commune et que la CCOP fera une intervention à la prochaine réunion de Conseil Municipal. Elle devait intervenir ce jour même, mais pour des raisons personnelles lié au COVID, Madame MAINKA n'a pu intervenir.

Lecture et approbation faite du compte rendu de la réunion du 24 novembre 2020

1. Evènements passés et à venir.

Monsieur Le maire rappelle les évènements à venir;

- Distribution des cartes cadeaux pour les mineurs ayant obtenus le DNB, il est décidé de les distribuer dans les boîtes aux lettres des mineurs concernés, dimanche 4 avril 2021
- Recensement de la population en janvier reporté en janvier 2022
- Les élections en mars 2021 reporté le 13 et 20 juin 2021 pour le moment ...
- Distribution des œufs de Pâques, il est décidé par le Conseil Municipal de procéder à la distribution des chocolats de Pâques dimanche 4 avril en matinée.
- Election pour le député de l'Oise, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les élections partielles n'auront pas lieu cette année suite au contexte sanitaire à notre connaissance a ce jour

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de réfléchir à l'emplacement du calvaire de l'église il est décidé de ne pas le mettre dans le cimetière pour le mettre en valeur.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a obtenu la subvention du Conseil Départemental à hauteur de 60%. Le conseil municipal donne son accord pour faire les travaux.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de réfléchir au périmètre pour le Droit de Préemption pour le village, ce dernier propose 200 m autour de la mairie et de l'école. Un vote sera organisé à la prochaine réunion.

Délibération pour le vote du compte de gestion de la Trésorerie de Breteuil et de l'affectation du résultat

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion de la Trésorerie de Breteuil ainsi que l'affectation de résultat. Après vérification les comptes sont identiques

| 2020 | DEI | PENSES | 604.24 448 140.45 .07.80 69 790.54 | | TOTAL 314 536.21 42 682.74 |
|---------------------|--------------------|-------------|---------------------------------------|---|----------------------------|
| FONCTIONNEMENT | 133 | 604.24 | | | |
| INVESTISSEMENT | 27 | 107.80 | | | |
| TOTAL | 160 | 712.04 | | | 357 218.95 |
| | | AFFECT | ATION | | |
| FONCTIONNEMENT R002 | | 314 536.21€ | | | |
| INVESTISSEMENT | SSEMENT R001 42 68 | | 2.74€ | - | |

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'approbation du compte de gestion et de l'affectation du résultat Arrivé de Monsieur Sébastien GERARD à 18h36

3. Délibération pour le vote du CA 2020

Monsieur le Maire présente le Compte administratif 2020 aux membres du Conseil Municipal

| | | | a clôture de ce 2020 | part affectée à l'invt en 2019 | résultat 2019 | résultat de clôture de 2020 |
|----------------|-------------------------------|-----------------|-------------------------|--------------------------------------|---------------|-----------------------------------|
| Investissement | | -4 305.06€ | | 0€ | 46 987.80€ | 42 682.74€ |
| Fonction | nnement | 34 35 | 5.65€ | 0€ | 280 180.56€ | 314 536.22€ |
| t | otal | 30 05 | 0.59€ | 0 | 327 168.36€ | 357 218.95€ |
| Restes à | dépenses | € | | | | |
| réaliser | recettes | 0 | | | | |
| _ | dent de cement | | | | | |
| finance | n total de ement au 068 | 0 | | | | |
| | edent à au R002 | 314 536.2 1€ | | | | |

Monsieur le Maire donne la présidence au doyen du Conseil Municipal Monsieur Michel YELOVINA Le Conseil Municipal vote le CA 2020 hors de la présence de Monsieur le Maire

4. Délibération pour le vote des taux communaux

Monsieur le Maire présente les taux communaux envoyés par la DGFIP.

Il informe de la disparition de la taxe d'habitation.

Taxe foncière (bâti): 36.83%

Taxe foncière (non bâti): 35.53%

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux communaux

5. Délibération pour le vote du BP 2021

Monsieur le Maire présente le BP 2021 aux membres du Conseil Municipal. Le budget est équilibré en dépenses et en recettes de Fonctionnement et d'Investissement

| | Dépenses | Recettes |
|--------------------|-------------|-------------|
| Investisse ment | 195 700.00€ | 195 700.00€ |
| Fonctionne ment | 465 452.00€ | 465 452.00€ |

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le vote du BP 2021

Délibération pour l'attribution des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter les subventions aux différentes associations.

| CINE RURAL | 100€ |
|---------------------|------|
| | 120€ |
| CANCER | 100€ |
| ACCPA | |
| ADMR | 120€ |
| | 40€ |
| ASDAPA | |
| LES OBSTINEES | 400€ |
| ASSO VENDEUIL CAPLY | 227€ |
| - | 200€ |
| PEINTURE | |
| SECTEUR PAROISSIAL | 219€ |
| DE SAISON EN SAISON | 200€ |
| DE SVISON EN PURPON | |

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'attribution des subventions aux associations

7. Délibération pour l'adhésion d'une commune au SE 60

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande d'une commune à adhérer au SE 60

Le Conseil Municipal vote à la majorité 9 POUR et 2 ABSTENTIONS

Délibération pour l'entretien professionnel des agents de la commune

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'obligation de prendre une délibération pour permettre au Maire de procéder aux entretiens annuels.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la possibilité de procéder aux entretiens professionnels

9. Délibération pour réactualiser le contrat de l'agent technique d'entretien

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réactualiser le contrat de l'agent technique d'entretien pour permettre le changement d'échelon en suivant la grille indiciaire territoriale.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la possibilité de changer l'échelon de l'agent technique d'entretien

10. Délibération pour location d'un abri bus avec le Département

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal de la signature d'une convention passée avec le Conseil Département pour l'entretien et le prêt d'abri bus.

Intervention de Monsieur Sébastien GERARD sur le changement de l'abri bus, il informe les membres du Conseil Municipal que le prix de ce changement représente environ 2 700€ TTC si la commune achetait un abri bus.

Monsieur le Maire propose de prendre une décision au prochain conseil quand les réponses aux questions suivantes seront répondues :

1/ si location avec le Conseil Départemental connaître quel abri bus

2/ si changement et achat combien

11. Délibération pour que le maire engage liquide mandate à hauteur de 25% des dépenses d'investissements

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de permettre au Maire de payer les factures en Investissement avant le vote du BP

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la possibilité au Maire d'engager, liquider et mandater à hauteur de 25% des dépenses d'investissements

12. Délibération pour répartitions des charges administratives sans le SIVOS

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la gestion administrative du SIVOS est gérée à CHEPOIX dorénavant, ce qui oblige la modification de la répartition des charges administratives entre la Commune et le SIAEP.

| TIMBRES | MAIRIE 45% | SIAEP 55% | TOTAL 100% |
|--------------------------------|------------|-----------|---------------|
| FOURNITURES ADMINISTRATIVES | 60% | 40% | 100% |
| FRAIS TELEPHONE | 60% | 40% | 100% |

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la nouvelle répartition des charges administratives

13. Délibération pour le transfert de compétence de mobilité à la CCOP

Monsieur le Maire informe la possibilité de transférer la compétence de mobilité à la CCOP, en cas de transfert de compétence de la commune à la CCOP, le PETR du Grand Beauvaisis assurerait le conseil et l'ingénierie de la compétence « Mobilité » pour l'ensemble des 4 intercommunalités de son territoire.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le transfert de la compétence de mobilité à la CCOP

14. Proposition de l'achat d'un écran pour la salle des fêtes

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'acheter un écran géant pour la salle des fêtes. Cet écran profiterait à la projection de films et pour les réunions du conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose à Monsieur Léandre ROBART de s'occuper d'établir des devis.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la possibilité au Maire d'établir des devis

Départ de Monsieur Michel YELOVINA

15. Questions diverses

1/ Stationnement des camions à betteraves : Intervention de Madame Sandrine BONNEMENT sur le stationnement dangereux des camions à betteraves. Monsieur le Maire propose de téléphoner à la Sucrerie Saint LOUIS, le numéro sera mis à disposition si la situation se reproduit. Le chemin rénové sera utilisé la prochaine fois par les camions.

2/Les travaux de renouvellement de la couche de roulement seront bientôt refait sur la RDV 112 mais au vu des travaux de sécurisation piétonne envisagés et vu les accords de subvention, la réfection aura lieu ultérieurement.

- 3 Monsieur le maire informe qu'une demande d'implantation d'une production énergie renouvelable de la société WKN a été réceptionnée en mairie. Monsieur le maire n'a pas donné suite.
- 4/ Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de démolir le bâtiment derrière la salle des fêtes Intervention de Monsieur Sébastien GERARD concernant le diagnostic amiante sur ce bâtiment. Monsieur le Maire demande de faire une recherche pour savoir si ce dernier a été réalisé.

Intervention de Monsieur Sébastien GERARD sur le retrait des gravats, Monsieur le Maire propose de passer chez le voisin en cassant le mur et le refaisant.

Intervention de Monsieur Sébastien GERARD sur la possibilité de demander à l'ADTO de prendre la maîtrise d'ouvrage.

5/ Monsieur le Maire propose en mémoire de Monsieur Olivier DASSAULT de renommer une rue (rue Béhaize). Sébastien Gérard proposent de faire un référendum pour les administrés qui se verraient changer de nom de rue et de voir les conséquences ainsi que les démarches administratives.

Intervention de Sébastien GERARD propose de nommer une place du nom d'Oliver DASSAULT.

6/ Le Maire propose de faire des plateaux repas pour les administrés pour adoucir le contexte sanitaire. La date du 8 mai est retenue. Madame Isabelle ROUSSELLE est chargée de contacter les traiteurs.

7/ Intervention de Madame Marie-José MATHON sur un parcours fléchés pédestre qui passera par BONVILLERS, ce circuit touristique est proposé par la CCOP. Madame Marie-José MATHON propose d'installer un banc à la sortie de BONVILLERS, sur le terrain communal.

8/ Une fuite d'eau conséquente a été constatée suite à une manœuvre mal venue par un tiers sur le compteur du cimetière. Mme MATHON propose de mettre un cadenas.

Séance levée à 20h40.

M LOISEL

Mme ROUSSELLE

Mme MATHON

M GERARD

Mme BONNEMENT

M FRUCHART

Mme DEVILLERS

M YELOVINA

M DELABRUYERE

M GRIOCHE

M ROBART